

# COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DE LA COMMISSION HF DU 13 MAI 2006

**F8BPN Mauricette MARTIN**  
**Responsable de la commission HF**

## **Présents :**

F2VX (représentant le CDXC); F6BFH; F6BIG (DR de liaison et représentant le président du REF-Union, F5GZJ);  
F6BQV (représentant l'UFT); F6ETI (représentant la commission des concours); F8BPN.

## **Excusés :**

F2JD; F2MM; F5GZJ; F5FLN; F6AJA; F6BEE; F6IRF; F6HYE.

Après un rapide tour de table permettant à chacun de se présenter, les sujets sont traités selon l'ordre du jour établi.

Deux lignes ont été rajoutées à l'ordre du jour initial, les CPL et l'affaire de F6AOI pour information.

## **Balise F/PA0PSA :**

Au mois d'octobre 2005, suite à un premier message provenant de l'IARU Monitoring System, notifiant la présence d'une balise émettant sur la bande 7 MHz avec l'indicatif F/PA0PSA en contradiction avec la recommandation IARU R1 DV05\_C4\_Rec\_08, une action a été menée en vue de l'arrêt de cette balise.

Après plusieurs mois, plusieurs échanges, et intervention du président du REF-Union demandant le respect des recommandations IARU, le responsable de cette balise a accepté de cesser les émissions.

## **Dossier de F5ZN :**

Proposition pour l'adoption d'un protocole de trafic SSB par la mise en place de canaux séparés LSB/USB.

Après la prise de connaissance et étude du dossier par les membres de la commission HF, celle-ci prend acte et confirme la décision du Conseil d'Administration du REF-Union du 25 septembre 2004, notifié dans le compte rendu de la 66<sup>ème</sup> séance du CA du REF-Union, publié dans Radio-REF du mois de novembre 2004, page 43, de ne pas donner suite à cette proposition.

## **QSL « Only directes » :**

Alors que leur pays d'origine possède un service QSL bureau, il est constaté une recrudescence de la part de certains OM ou expéditions des demandes de QSL «Only directes» ou via «QRZ.com», (ce qui veut dire la même chose), ceci entraîne des frais importants pour le demandeur (IRC ou US Dollars) Cet état de fait devient abusif et intolérable.

La commission HF a demandé que le REF-Union ouvre une brèche dans ce système et n'accepte plus les QSL provenant de ces OM ou expéditions pour la validation des diplômes français.

### **Plan de la bande 40 mètres :**

Dans la perspective de la future ouverture de la bande 40 mètres de 7.100 MHz à 7.200 MHz, une consultation est ouverte pour l'élaboration d'un nouveau plan de cette bande afin que le REF-Union puisse le présenter au comité C4 (HF) en 2008 lors de la prochaine conférence IARU Région 1 en Croatie.

### **Respect des plans de bandes pendant les contests :**

Suite à différents courriers concernant des intrusions de stations émettant en SSB dans la sous bande CW lors de certains concours, la commission HF demande aux organisateurs de ceux-ci de rappeler fermement dans le règlement de chaque concours, le respect des plans de bandes, et de façon générale le respect des règles communes à tous les concours.

### **Extension de la bande 1.8 MHz :**

Une étude comparative a été établie entre tous les pays membres de l'IARU Région 1. Un dossier sera prochainement établi pour être présenté et défendu par nos responsables devant notre administration de tutelle en vue de l'extension de cette bande jusqu'à 2,000 MHz.

### **Seconds indicatifs ou indicatifs contests**

Face à la demande de plusieurs «contesteurs» d'un second indicatif ou indicatif contest, une étude comparative a également été établie sur ce sujet par rapport aux autres pays membres de l'IARU Région 1.

Un pré projet a été fait par F6IRF et F8BPN et présenté aux membres de la commission HF.

Un dossier complet sera établi par celle-ci pour être présenté et défendu par nos responsables devant notre administration de tutelle.

Un projet d'identification du QTH des indicatifs spéciaux en TO pour les DOM et Collectivités Territoriales est construit en collaboration avec F5CQ. Il permettrait à tout un chacun l'identification immédiate du QTH et DXCC du correspondant.

### **Comment obtenir une licence à l'étranger :**

Le service réglementation du REF-Union peut fournir un grand nombre de réponse à ceux qui partent vers des destinations plus ou moins lointaines. Néanmoins en règle générale pour obtenir un indicatif à l'étranger il convient de prendre contact avec l'association des radioamateurs du pays ou son administration des postes et télécommunications.

Des sites bien référencés proposent des informations intéressantes pour de nombreuses destinations, des liens vers ces sites seront disponibles sur le site de la commission HF.

### **Sujets à mettre à l'agenda de la prochaine réunion intérimaire IARU Région 1 :**

Deux sujets ont été évoqués ci-dessus, le plan de la bande 40 mètres après son extension et les QSL « Only directes ».

### **Les CPL :**

Depuis le 1<sup>er</sup> avril 2006, les premiers réseaux CPL ont été mis en service en France et plus particulièrement en région parisienne, les premières perturbations sont également apparues dans le département 77, mais devraient s'étendre à certaines communes des départements 92, 93, 94 et 95.

Les présidents des départements cités ci dessus seront très prochainement informés de ces projets qui pourraient concerner entre 400 et 500 radioamateurs.

La commission CEM est actuellement très active, F2MM et son équipe y font un travail remarquable et sont actuellement sur tous les fronts.

F2MM a transmis à F8BPN une synthèse des actions en cours pour lecture aux membres de la commission, il fait état, entre autres, des mesures qu'il fait en compagnie de l'ANFR sur les sites perturbés.

Il recommande de ne pas engager des actions isolées afin de ne pas fragiliser l'argumentation et les relations avec notre administration de tutelle qui sont actuellement très bonnes.

En cas de perturbation avérée par des CPL il faut prendre contact avec la commission CEM du REF-Union, elle donnera à chacun la marche à suivre.

Un article de F2MM sera publié dans un prochain Radio-REF.

### **Affaire F6AOI :**

Présentation par F6BFH du dossier de l'affaire F6AOI, dossier de droit à l'antenne suivi par le président F5GZJ et le service juridique du REF-Union. Espérons que F6AOI obtienne gain de cause comme il se doit.

### **Budget de la commission :**

Le budget de la commission doit permettre à celle-ci de se réunir au moins une fois par an.